



Comité Social et Territorial du conseil régional de la Région Normandie du 24 novembre 2025

Déclaration préalable de la CGT-CRN

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élu(e)s, cher(e)s collègues,

La CGT vous alerte à nouveau et continuera de le faire, tant que l'attitude de certains groupes politiques suscitera notre inquiétude.

Face à l'extrême droite, les digues cèdent les unes après les autres.

Des politiciens soi-disant « modérés », relayés par des médias toxiques, banalisent les discours nauséabonds des fascistes et accompagnent ainsi leur arrivée au pouvoir.

Ce qui semblait inimaginable il y a encore quelque temps, devient réel :

- pour la première fois depuis le régime de Vichy, des députés votent un texte proposé par le Rassemblement National,

- un Préfet de la République autorise une messe en mémoire de Pétain à Verdun,

- un chef d'état-major des armées annonce qu'il faut se préparer à l'idée que nos enfants soient sacrifiés...

Honte à ces gens-là !

Depuis 130 ans d'existence, la CGT a toujours combattu le fascisme, avec force et détermination, sans relâche et sans ambiguïté.

Le fascisme est coutumier de l'imposture sociale, pour attirer les voix du peuple qu'il piétine et devient son pire ennemi dès son accession au pouvoir.

Un jour il sera trop tard, il est minuit moins une !

Sur la question des retraites, nous assistons à une comédie sans nom. Après un « conclave » qui n'a abouti sur rien, la mauvaise pièce continue. La prétendue suspension qui a été votée en première lecture à l'Assemblée Nationale, et dont l'application n'est pas garantie à ce jour, est en réalité un décalage orchestré de l'application d'une réforme rejetée massivement par Français.

La position de la CGT est stable, sans équivoque et ne varie pas au gré des tambouilles politiciennes : c'est l'abrogation pure et simple de cette réforme de 2023.

Comme pour tous les êtres humains, la santé des agents de la Région n'a pas de prix. Pourtant, dans les faits, se soigner coûte de plus en plus cher. Les restrictions budgétaires imposées par l'État en matière de santé aggravent encore la situation, et les agents publics paient un lourd tribut :

- journée de carence,
- plafonnement à 90 % du traitement en cas d'arrêt maladie,
- augmentation générale du prix des soins et des complémentaires.

Dans ce contexte, il est indispensable que la Région garantisse une bonne couverture santé et prévoyance à ses agents. Cela devrait être une priorité budgétaire absolue pour l'exécutif régional.

Or, les discussions engagées sur la participation mutuelle pour 2026 nous laissent perplexes.

Quand on nous parle d'« enveloppe fermée » et de « contraintes budgétaires », nous devons le dire clairement : la santé des agents régionaux ne semble pas être une priorité pour les élus régionaux.

Rappel des propositions de la CGT pour 2026

- Tranche 1 : 70 € / mois
- Tranche 2 : 55 € / mois

Ces montants sont réalistes, alignés sur les besoins des personnels et sur l'inflation actuelle du coût des contrats santé.

Soyons sérieux : vos propositions sont trop éloignées des besoins réels des agents.

Rien ne justifie une participation si faible, alors que les agents voient leur pouvoir d'achat et leurs dépenses de santé s'alourdir.

La CGT réaffirme avec force que la santé des agents doit être considérée comme un investissement, non comme une variable d'ajustement budgétaire.

Nous demandons que la Région prenne enfin la mesure de ses responsabilités sociales et que le principe « Région en Santé » ne soit pas qu'un élément de communication.

Concernant l'intelligence artificielle, les mêmes éléments de langage sont diffusés dans toutes les entreprises privées ou organismes publics : « L'IA effectuera les tâches les moins intéressantes pour permettre aux salariés de se consacrer à des missions plus intéressantes ».

Cette petite musique est entendue ici à la Région, et nos collègues de la CGT l'entendent partout, au mot près, dans leur entreprise ou collectivité. Puis, à chaque fois que les représentants du personnel demandent quelles seront les nouvelles tâches plus intéressantes confiées aux salariés dépossédés de leur travail par l'IA, un grand silence s'installe...

A la CGT, nous exigeons une production et une utilisation de l'Intelligence Artificielle régulée et mise au service du progrès social et environnemental.

Cet outil, dont le déploiement exige un débat public large et une véritable démocratie sociale, ne peut servir de prétexte à supprimer nos emplois et déqualifier nos métiers.

Retrouver du sens au travail, telle est l'aspiration légitime des agents de la Région.

De nombreux collègues des lycées et des sites administratifs ne trouvent plus de sens dans leur travail.

Réorganisations perpétuelles des services, dévalorisation des métiers, non reconnaissance des qualifications et de l'expertise professionnelle, pressions managériales, injonctions d'adaptation, sont autant de facteurs qui contribuent à cette perte de sens.

La Région Normandie devrait pouvoir compter sur les savoir-faire et les qualifications des agents, dans le respect des règles statutaires, pour proposer un service public de qualité aux habitants de la Normandie.

Mais à force de gérer une collectivité locale de la même façon qu'une entreprise privée, avec les mêmes méthodes d'organisation et de management, les administrés que nous servons au quotidien sont privés d'une partie du savoir-faire et du professionnalisme des agents.

C'est vraiment dommage...

Par ailleurs, comme nous le craignons, les résultats de la promotion interne démontrent que seuls les agents en situation de différentiel cadre d'emplois fonction sont promus.

Cela signifie que les agents statutairement promouvables hors différentiel n'ont aucune chance de bénéficier de la promotion interne.

Enfin, nous constatons, une fois de plus, que le règlement intérieur du CST n'est pas respecté. Les documents ne sont toujours pas transmis dans les temps aux élus du personnel, ni avant la réunion préparatoire, ni avant la séance d'aujourd'hui.

Cela ne crée pas les conditions d'un dialogue social de qualité !

En ce dernier CST de l'année 2025, si on fait le bilan des avancées sociales pour les agents régionaux : c'est rien, le néant !

Merci de votre attention.